

**Evènement de haut niveau sur la prévention des atrocités à l'occasion de la
passation de la présidence de GAAMAC**

Discours de Silvia Fernández de Gurmendi

16 novembre 2020

Excellence, Madame la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Mme Michelle Bachelet,

Excellences, Messieurs les Ambassadeurs Geissbühler et Lauber de Suisse et Villegas Beltrán d'Argentine,

Mesdames et Messieurs les Représentants permanents auprès des Nations Unies à Genève,

Distingués membres, partenaires et amis de GAAMAC,

Chers collègues,

Nous avons tous la responsabilité de nous demander ce que nous pouvons faire pour empêcher la commission des crimes les plus graves contre les populations. Je suis profondément reconnaissante de l'occasion qui m'est donnée d'assumer ma propre part de cette responsabilité en tant que nouvelle présidente de cette alliance mondiale pour la prévention des atrocités de masse, le GAAMAC.

Je remercie la Suisse et tous les membres du groupe de pilotage de GAAMAC de m'avoir fait confiance, ainsi qu'à l'Argentine, pour poursuivre le travail extraordinaire de ma prédécesseure et chère amie, M^o Bleeker. J'accepte humblement cette tâche et suis profondément reconnaissante à M^o, car elle a été à l'origine des initiatives qui ont conduit à la fondation de GAAMAC en 2013, pour sa présidence et ses impulsions depuis lors.

Je ne peux pas vraiment espérer pouvoir la remplacer, mais je peux m'engager et je m'engage à poursuivre son travail au mieux de mes capacités. Je sais que je peux compter sur sa coopération continue. En effet, il n'est pas possible de se retirer des efforts de prévention.

Je sais également que je peux compter sur le soutien des membres estimés du groupe de pilotage et du bureau de soutien du GAAMAC, pour me guider et m'aider dans la tâche difficile qui m'attend.

Comme il a été rappelé aujourd'hui, GAAMAC est une plate-forme destinée à promouvoir des initiatives et à favoriser la volonté politique des États d'inscrire dans leur programme national des politiques et des mécanismes de prévention appropriés.

Nous savons par expérience que les atrocités ne se produisent pas du jour au lendemain, mais qu'elles sont le résultat de longs processus qui peuvent et doivent être prévenus. Les précurseurs de la violence, qui comprennent le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme, l'islamophobie et d'autres formes de discrimination, d'intolérance et d'exclusion, sont également bien connus et nous disposons déjà de nombreux outils nécessaires pour les identifier et les combattre. En effet, au cours des 70 dernières années, nous avons élaboré un ensemble impressionnant de normes, de procédures et d'institutions pour lutter contre la discrimination et les autres formes de violation des droits de l'homme et du droit humanitaire international.

Au cours des trois dernières décennies, en particulier, nous avons également mis au point des moyens plus efficaces et des méthodologies rigoureuses pour enquêter et déterminer les faits, ainsi que pour recueillir et sauvegarder les preuves des violations. Plus important encore, nous avons créé des Cours et des tribunaux et multiplié les procédures afin de garantir la responsabilité individuelle pour les crimes les plus graves. Après des années d'initiatives soutenues en matière de justice, un système mondial de justice émerge progressivement, qui combine des procédures nationales, internationales et hybrides contre les auteurs d'atrocités. Il s'agit là d'une évolution considérable et encourageante. Le fait que les appels à la responsabilité pour les crimes d'atrocité soient désormais devenus la norme est probablement la plus grande réalisation de ces trois dernières décennies en matière de prévention des crimes et de promotion de l'État de droit.

Cependant, des crimes d'atrocité continuent de se produire aujourd'hui, en ce moment même, dans diverses régions du monde. Il est clair qu'en dépit de certaines réalisations, nous continuons à manquer de la conscience et de la volonté politique requises pour adopter et maintenir dans chacun de nos pays l'architecture nécessaire pour combattre les causes sous-jacentes de la violence de manière permanente, avant qu'elles ne dégèrent en conflits et en crimes massifs.

La prévention est une entreprise à long terme et permanente. Elle nécessite des efforts de mémoire pour honorer les victimes du passé et comprendre pourquoi elles ont souffert. Elle exige un investissement à long terme dans l'éducation pour aider les générations à apprendre les unes des autres et pour renforcer la résilience des populations face aux messages simplistes d'intolérance et de haine. Elle exige des politiques, des lois et des mécanismes efficaces pour mettre en garde et réagir en temps utile contre les premiers signes de violence. Enfin et surtout, elle exige des mécanismes de responsabilisation appropriés afin de garantir la responsabilité des auteurs les plus graves.

L'histoire nous enseigne et les développements actuels démontrent qu'aucune société n'est à l'abri des atrocités. Où qu'elles se produisent, elles nous touchent tous, directement ou indirectement, car elles ébranlent la stabilité et la paix par-delà les frontières et les régions. Dans notre monde interdépendant, la prévention des atrocités de masse n'est pas seulement un impératif moral et juridique. Elle est également dans l'intérêt de chacun, car aucune société ne peut s'attendre à mener une vie pacifique et

prospère lorsque des communautés entières continuent d'être dévastées par la violence et les conflits ailleurs.

À l'approche du 70ème anniversaire de la Convention relative au statut des réfugiés, nous ne pouvons que rappeler qu'au cours de la dernière décennie, les explosions de violence, les combats et les conflits ont forcé des millions de personnes à fuir leurs foyers et ont généré des déplacements massifs de population non seulement vers les pays voisins mais aussi vers d'autres régions et continents.

Aucune société n'est à l'abri et aucune société ne peut lutter seule contre les atrocités et leurs conséquences. Une collaboration et une coordination régionales et internationales sont nécessaires et GAAMAC espère contribuer à une telle collaboration entre tous les acteurs concernés. Bien que GAAMAC soit une initiative menée par les États, il reconnaît que dans notre monde diversifié, non seulement les États mais aussi les acteurs non étatiques –y compris non seulement les organisations de la société civile mais aussi le secteur privé et les grandes entreprises technologiques–, ont un rôle à jouer pour empêcher la diffusion de la haine sous toutes ses formes. Le groupe de pilotage du GAAMAC réunit des acteurs étatiques et non étatiques et cherche également à élargir son réseau en assurant une liaison efficace avec d'autres États, organisations et institutions.

Et bien sûr, dans cet effort multilatéral, la relation avec les Nations Unies est d'une importance capitale. Nous nous réjouissons de l'accent mis sur la prévention par le Secrétaire général et nous sommes particulièrement reconnaissants de la relation étroite et productive avec son Bureau de la prévention du génocide et de la responsabilité de protéger et leurs Conseillers Spéciaux Adama Dieng et Karen Smith. En particulier, comme Mô Bleeker avant moi, je tiens à remercier chaleureusement et à lui souhaiter un bon départ à mon cher ami, Adama Dieng. Je tiens également à féliciter et à exprimer mes meilleurs vœux à son successeur, Alice Wairimu Nderitu. Je me réjouis de poursuivre notre bon travail avec elle et son Bureau.

Je tiens également à remercier la Haut-Commissaire aux droits de l'homme et son Bureau pour le travail fondamental qu'ils accomplissent dans le domaine de la prévention. Je remercie de tout cœur Mme Bachelet pour sa participation et son importante déclaration à l'occasion de cet événement aujourd'hui. J'espère que nous pourrions contribuer à ses efforts à travers GAAMAC et je souhaite réitérer notre volonté de coopérer avec elle et son Bureau dans la plus large mesure possible

Aujourd'hui, après la clôture de cet événement inaugural, le travail de GAAMAC reprendra. Nous entamerons une retraite virtuelle de trois jours, au cours de laquelle nous discuterons notamment de notre vision, de nos stratégies et de nos activités pour les trois prochaines années. Nous savons d'où nous venons. Nous devons maintenant déterminer ce que nous pensons devoir et pouvoir accomplir dans cette période future et aussi réfléchir à la manière dont la structure institutionnelle de GAAMAC devrait être renforcée afin que la plate-forme atteigne au mieux ses objectifs.

Je me réjouis d'écouter les réflexions et les initiatives de nos membres. À cet égard, je remercie également Mô d'avoir rassemblé les réflexions et les recommandations d'une communauté plus large dans cette publication qu'elle a rassemblée comme un départ et un cadeau plus que bienvenu. Je suis convaincu que ces idées contribueront également à enrichir nos échanges au sein du groupe de pilotage.

Je suis ravie de devenir la nouvelle présidente du GAAMAC et impatiente de reprendre son bon travail.

J'ai hâte de travailler avec vous tous.

Je vous remercie de votre attention.